



Concours enseignants 2025 : le ministère dévoile une forte baisse des futurs postes de titulaires dans le second degré

Tous les concours externes pour les postes en collège et en lycée perdent des postes en 2025, jusqu'à 10 % pour l'enseignement technologique. Allemand, espagnol, physique-chimie, mais aussi lettres et mathématiques... les matières les plus déficitaires en candidats sont les plus touchées, alors que les besoins y sont en hausse. Lors d'une manifestation d'enseignants à Toulouse, le 10 septembre 2024. LIONEL BONAVENTURE / AFP

Au lendemain de la censure du gouvernement de Michel Barnier et sans communication publique, le ministère de l'éducation nationale a publié, au Journal officiel du jeudi 5 décembre, le nombre de postes ouverts aux concours des enseignants du second degré pour 2025. Les arrêtés, signés par la ministre démissionnaire, Anne Genetet, le 27 novembre, actent une baisse sensible des recrutements de titulaires par rapport à 2024.

Le Capes externe, principale voie de recrutement des professeurs de collèges et lycées généraux, proposera 4 890 postes, soit 232 de moins qu'en 2024 – et 1 000 de moins qu'en 2017. Le « troisième concours » du Capes, ouvert à des candidats ayant déjà une expérience professionnelle dans le privé, perd un quart de ses postes et en offrira 320 en 2025. Le principal concours de l'enseignement professionnel est aussi concerné (– 8 %, 95 postes), et l'enseignement technologique également (presque – 10 %).

Les postes ouverts à l'agrégation sont stables. Sur l'ensemble des concours externes et troisièmes concours, la session 2025 ouvrira ainsi 500 postes de moins. Les places aux concours internes (destinés aux agents publics) sont, elles, en légère augmentation (+ 73).

En lettres classiques, 60 places contre plus de 130 en 2023

Le détail par disciplines au Capes externe donne à voir des situations contrastées. Là où l'histoire-géographie, les sciences de la vie et de la Terre ou encore la philosophie gagnent des postes, d'autres en perdent, parfois dans des proportions considérables, alors qu'elles font partie des matières dites « en tension », celles où les enseignants manquent.

Le nombre de postes en allemand passe ainsi de 165 en 2024 à 101 en 2025, et aura été divisé par deux depuis 2023. En espagnol, sur la même période, le recul est de plus de 10 %, et de plus de 12 % en physique-chimie.

Le Capes de maths propose cinquante postes de moins par rapport aux 1 040 de 2024. En lettres modernes, 669 enseignants pourront être recrutés en 2025, trente de moins qu'en 2024, mais bien moins qu'à la session 2023 (755 postes). En lettres classiques, le concours n'offre plus que soixante places, contre plus de 130 en 2023.

Cette contraction des futures cohortes de mathématiques et de français semble d'autant plus surprenante que plus de 800 créations de postes avaient été annoncées comme indispensables en 2024 pour mettre en place les groupes de besoins dans ces disciplines en 6 et 5, et que le cabinet d'Anne Genetet anticipait un besoin « d'un millier » de postes supplémentaires pour adapter la mesure aux 4 et 3 à la rentrée 2025.

Comment expliquer un tel affaissement du recrutement d'enseignants titulaires ? Si le débat budgétaire a avorté du fait de la censure du gouvernement le 4 décembre, le projet de loi de finances (PLF) prévoyait pourtant le même volume de recrues en 2025 qu'en 2024 (10 255). Le ministère annonçait toutefois une « cible » de recrutements moins élevée, à 9 755. Interrogé, le ministère de l'éducation nationale a refusé de répondre aux questions du Monde

Un réajustement selon les sessions précédentes

Au regard de la répartition des postes entre les disciplines, le calibrage de 2025 répond-il à l'anticipation d'une baisse des besoins dans les années à venir, ou entérine-t-il l'impossibilité pour l'éducation nationale de recruter suffisamment de titulaires dans certaines disciplines du fait de la crise d'attractivité ?

Si la direction générale des ressources humaines du ministère tient compte des ressources enseignantes et des besoins à venir pour définir les ouvertures de postes au concours, elle prend également en considération, expliquait récemment la Cour des comptes, le vivier de candidats disponibles au regard des résultats des sessions précédentes et des inscriptions aux concours. Or, force est de constater que les disciplines qui gagnent des postes sont celles qui font le plein aux concours, tandis que celles qui en perdent le plus sont aussi les plus déficitaires





depuis des années.

En 2024, 12 % des places ouvertes aux Capes sont restées vacantes, un taux qui a atteint 11 % en lettres modernes, 20 % en mathématiques, 34 % en physique-chimie, 36 % en lettres classiques, et même 54,5 % en allemand. Et, pour la troisième année consécutive, la Rue de Grenelle a été contrainte de prolonger la période d'inscription initialement prévue à la mi-novembre faute de candidats en nombre suffisant. Elle refuse également de communiquer le nombre d'inscriptions définitives.

« On peut s'interroger sur la volonté du ministère d'aller de plus en plus vers du recrutement de contractuels », estime Sophie Vénéitay, secrétaire générale du premier syndicat du second degré, le SNES-FSU. Les créations de postes pour les groupes de besoin à la rentrée 2024 ne s'étaient déjà traduites que par des heures supplémentaires pour les enseignants déjà en poste, et des recrutements de contractuels.

En l'espace de sept ans, le nombre des enseignants non titulaires dans l'enseignement public a augmenté de 18 %, pour dépasser désormais les 49 000, dont 40 300 dans le secondaire.

